

Compte-Rendu Séance Conseil Participatif du 26/03/2024

Présents : Isabelle, Josie, Antoine, Cédric, Patrice, Armel, Nadège, Frédéric, Anthony, Pascal

Excusés : Erwan, Julien, Jean-Pierre

A) Retours/remarques sur le Budget Participatif

La bonne organisation et la convivialité de la matinée du 23 mars ont été soulignées (dépouillement et résultats des votes).

Remerciements notamment à Anthony, Nadège et Mélanie (agent de Mairie).

2 remarques :

- Impression papier des bulletins de votes numériques nécessaires pour faciliter la vérification.
- Dépouillement certes long mais démarche transparente intéressante.

En cas d'augmentation du nombre de votes pour un prochain Budget Participatif, envisager peut-être un comptage numérique (extraction tableur), préalablement vérifié par l'agent de Mairie et un membre du Conseil Participatif.

Prochaine étape :

Caler des dates de réunions entre Service Technique et porteurs de projets, dans l'ordre des votes (3 premiers projets dans un premier temps)

Ces réunions auront pour but d'établir un retroplanning, d'attribuer les rôles et de préparer les chantiers.

Communication sur les chantiers (pour permettre la participation citoyenne la plus large)

- informations dans le magazine municipal
- distribution de flyers dans les boîtes aux lettres

B) Poursuite des échanges sur la thématique culturelle

Rappel du type de réalisation envisagée :

Œuvre artistique collaborative et fédératrice, plutôt extérieure, impliquant éventuellement le tissu associatif.

Idées de thèmes

- Orientation patrimoniale et historique
- Mise en avant des process techniques utilisés dans les mines

Pistes de financement :

- « 1% artistique des constructions publiques » associé au projet de la Mine (ce qui correspond à un montant de 36 000 €)

Dispositif encadré par le décret n° 2002-677 du 29 avril 2002

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000409144>

- Autres subventions culturelles

Cadre méthodologique :

Proposition d'inviter, lors de la prochaine réunion du Conseil Participatif, une personne identifiée et expérimentée dans la conduite de projets culturels.

But de l'intervention : définir un cadre méthodologique et aider le Conseil Participatif à structurer le projet (choix du thème, sens du projet, valeurs mises en avant, cahier des charges, budget)

Actions à mener :

- 1) Invitation de « l'intervenante » à la prochaine réunion du Conseil Participatif** (réunion fixée le mardi 28 mai mais modifiable en fonction des contraintes de l'intervenante)
Cédric
- 2) Création d'un groupe WhatsApp « Conseil Participatif Pont-Péan » Anthony**
- 3) Recherche d'idées inspirantes et d'artistes locaux
Tous, avec échanges via WhatsApp**
- 4) Présentation des axes de travail au Conseil Municipal courant juin**

C) Début de réflexion sur le thème de la mobilité durable

Deux premiers sujets abordés :

- 1) Autonomie des personnes à mobilité réduite

- Intra-commune : Améliorations possibles pour permettre une continuité de cheminement (voierie) et une meilleure accessibilité aux bâtiments

Idée d'enquête à la résidence Ekip'Age

- Extra-commune : Négociations des critères de prise en charge HandiStar pour les personnes en situation de handicap (car le bus peut « faire peur » ou ne pas être adapté)

2) Sécurité des piétons

- Largeur et forme des trottoirs
- Visibilité
- Limitation de vitesse
- Priorités

Idée (à creuser) de recensement des zones dangereuses à Pont-Péan

La réflexion doit se poursuivre pour balayer d'autres aspects associés à la mobilité durable.

D) Prochaine séance du Conseil Participatif

Mardi 28 mai à 20h en salle du modulaire en mairie

(sous réserve que la date convienne à l' « intervenante culturelle »)